

G2/10



Le présent document constitue le mémoire en réponse aux observations de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation unique pour le renouvellement d'autorisation administrative de la centrale hydroélectrique de la Glière, sur la commune de Pralognan la Vanoise, déposée le 26 juillet 2021 à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie.

Ce document a pour objectif d'apporter les réponses aux questions soulevées par le commissaire enquêteur et listées dans son procès-verbal de synthèse remis en main propre le 21 décembre 2022.